



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 1^{er} avril 2020 à 18h00

- Décide de confirmer le devis Optiwaste S.A. pour modification, au vu de la suppression de la 2G en 2020 ;
- Décide d'accepter l'adhésion à l'assemblée générale de Pro Senectute Vaud ;
- Décide de procéder à la réfection du Lazaret du chalet de la Chaumette ;
- Décide de confirmer l'offre TechnicAir pour l'entretien de la ventilation de la cuisine du RAB ;
- Décide que tous nouveaux projets de construction soient conformes au règlement des constructions entré en vigueur en 2019, date de l'enquête publique.

La Municipalité